

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1018

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

393 836 903 RCS Paris.

LOLLIPOPS.

Forme : Société anonyme.

Capital : 3392830.00 EUR.

Adresse : 45, boulevard Saint Martin, 75003 Paris.

Précédent propriétaire : 393 836 903 RCS Paris. **LOLLIPOPS.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : RAND FRERES

Forme : Société anonyme Adresse du siège : 45-47-49 boulevard Saint Martin 75003 Paris Capital : 10000000.00

EUR Numéro unique d'identification : 572059145 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : LOLLIPOPS

Forme : Société anonyme Adresse du siège : 45 boulevard Saint Martin 75003 Paris Capital : 3392830.00 EUR

Numéro unique d'identification : 393836903 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 13127615.00 EUR - passif de 9583342.19 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des actions est fixé à 0,02947392 action RAND FRERES pour 1 action LOLLIPOPS. Compte tenu du rapport d'échange proposé, la société absorbante augmentera son capital social de 45.100 € par création de 451 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 100 € chacune.

Montant prévu de la prime de fusion: la différence entre le montant de la quote-part (correspondant aux actions de l'Absorbée non détenues par l'Absorbante) de la valeur de l'actif net transmis, soit 159.714,44 euros et le montant de l'augmentation de capital de l'Absorbante réalisée dans le cadre de la Fusion (soit 45.100 euros) constituera le montant de la prime de fusion qui s'élèvera à 114.614,44 euros et sur laquelle porteront les droits des actionnaires et nouveaux de l'Absorbante.. Date du projet commun de fusion : 20.11.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société RAND FRERES : 21.11.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société LOLLIPOPS : 21.11.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..